



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Doubs – Canton de Besançon 1

Commune de **DANNEMARIE SUR CRÈTE**

ANNÉE 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MAI 2023

Envoyé en préfecture le 11/05/2023

Reçu en préfecture le 11/05/2023

Publié le

ID : 025-212501951-20230509-2023\_DELIB16-DE



**L'an deux mille vingt-trois, le neuf mai à vingt heures,**

Les membres du conseil municipal de la commune de Dannemarie sur Crète (15 membres en exercice) se sont réunis, après convocation en date du 02 mai 2023, sous la présidence de M. Sébastien PERRIN, maire de la commune.

**Convoqués :** Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Martine LEOTARD – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER – Adeline ALVES-COUTINHO - Pascal BILON - Benoit COELO – Estelle ECARNOT - Marie-Thérèse FIGUET – Vincent LEGUYON – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS - Camille RUAULT

M. Sébastien PERRIN a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

**10 Présents :** Mmes et MM. Sébastien PERRIN – François RAUSCHER – Cyril LINDEPERG – Delphine DOMBRET - Jean-Luc BARBIER – Pascal BILON - Benoit COELO – Marie-Thérèse FIGUET – Grégory PAUL – Mathilde COURTOIS

**3 Procurations :** Camille RUAULT a donné procuration à Grégory PAUL ; Martine LEOTARD a donné procuration à Mathilde COURTOIS ; Adeline ALVES-COUTINHO a donné procuration à François RAUSCHER

**2 Absents :** Estelle ECARNOT ; Vincent LEGUYON

**Nombre de votants :** 13

**Préambule**

- Contrôle du quorum : 10

- Désignation du secrétaire de séance : François RAUSCHER

**DÉLIBÉRATION 2023-16 :**

**Tarifs de la soirée thématique « Autour du vin pétillant »**

Le maire expose :

La bibliothèque est amenée à organiser, au cours de l'année, différentes animations, manifestations, soirées à thème, à but éducatif et culturel.

La régie n°16 de la bibliothèque pourra être utilisée pour permettre l'encaissement de droits d'entrée et participations financières.

Le 02 juin 2023, une soirée sur le thème du vin pétillant sera organisée (limitée à 30 personnes)

Les tarifs d'inscription à cette soirée sont les suivants :

4€ pour les inscrits à la bibliothèque

7€ pour les non-inscrits à la bibliothèque

Après avoir délibéré, le conseil municipal, approuve ces propositions.

par 13 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

Le secrétaire de séance

Le 09/05/2023

F. RAUSCHER

Le maire, Sébastien PERRIN

Le 09/05/2023

